

JE DÉCIDE ! POUR MA SANTÉ !

BUDGET PARTICIPATIF

**J'habite ou je travaille
sur le plateau de Millevaches en Creuse**



Plus d'infos :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Santé **23**
AGR. ENSEMBLE POUR LA SANTÉ EN CREUSE

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



Le budget participatif, qu'est ce que c'est ?

L'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS) lance un budget participatif santé pour donner aux citoyens le pouvoir de proposer et de choisir les actions de santé qu'ils souhaitent mettre en place sur le territoire à partir d'un budget dédié.



Qui est concerné ?

Toute personne habitant ou travaillant sur le plateau de Millevaches en Creuse.



Quel budget ?

40 000 €



Comment ça marche ?

Les citoyens sont invités à proposer leur idée de projet pour le territoire, dans **le domaine de l'éducation à la santé, la prévention et promotion de la santé ou l'accès aux soins**, dans le respect du règlement de la démarche.

Un **comité des projets** constitué de citoyens tirés au sort sera en charge d'étudier les propositions de projets afin de présélectionner ceux qui seront soumis au vote.

Le **vote des citoyens** permettra de désigner les projets lauréats qui seront mis en œuvre en 2020.



Comment suivre la démarche ?

Une communication spécifique sera déployée sur le territoire tout au long de la démarche et une page dédiée sur le site de l'ARS permet de suivre les avancées.

- Une **réunion de présentation du budget participatif** sera organisée sur le plateau de Millevaches, **mardi 18 juin 18h30 Salle des Plateaux Limousins, Le Villard (Royère-de-Vassivière)**
- Des **permanences** permettront d'accompagner les porteurs de projet.
- Une **réunion de présentation des projets** sera organisée avant l'ouverture des votes.



Quel calendrier ?

Jun - Septembre

L'appel à projet

Octobre

L'examen des projets

Novembre

Le vote pour les projets

Décembre

L'annonce des lauréats

2020

Mise en place

Pour se renseigner : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr